

## Campagne de lutte contre la piratage au Maroc

01/09/2006

Ces évolutions législatives concernant les droits d'auteur sont suivies de près au Maroc, où la lutte contre le piratage en est encore au stade embryonnaire. Mais c'est déjà un bon début! Les premières saisies de CD gravés et de matériel de gravure, ainsi que les arrestations qui ont suivi, ont déjà donné le ton. Hormis ces actions coup de poings, l'objectif est aujourd'hui de sensibiliser les consommateurs de CD et DVD piratés.

Et parce que les opérateurs privés ont aussi leur rôle à jouer dans la lutte contre le piratage, Ali N'Productions, la structure créée par Nabil Ayouch, lance, avec le soutien de la S.N.R.T, une campagne audiovisuelle de sensibilisation. Elle a pris l'initiative de concevoir et réaliser une série de spots en langue arabe à cet effet. Chacun des clips de 30 secondes en moyenne est porteur d'un message clair, non seulement véhiculé par l'image, mais aussi par une phrase choc écrite blanc sur noir. Ali N'Productions a ainsi décidé de changer de stratégie, et combattre le mal à sa source pour l'éradiquer à long terme. Priver les produits piratés de leurs acheteurs, c'est les faire petit à petit disparaître des étalages.

«Pirater c'est du terrorisme,» affirme Hicham Lasri, auteur et réalisateur des 7 spots anti-piratage. C'est pour en faire prendre conscience au consommateur qu'il s'est engagé dans cette aventure.

La campagne qui démarre le 1er septembre vise, dans un premier temps, à sensibiliser le téléspectateur en lui montrant concrètement les impacts du piratage.

Acheter un DVD ou un CD piratés est devenu un acte tellement anodin que le consommateur n'est même plus conscient d'enfreindre la loi. L'objet de la seconde phase de la campagne consistera ainsi à informer le consommateur des sanctions légales qui punissent le piratage. Enfin, un dernier spot de coercition, mettra en évidence les efforts des autorités publiques, en mettant en scène une arrestation pour marquer les esprits.

Les spots seront diffusés sur la R.T.M à partir du 1er septembre. L'Association des producteurs et éditeurs de phonogrammes ainsi que la Chambre marocaine des éditeurs et distributeurs de films ont également décidé d'intégrer ces spots dans toutes leurs productions de CD et DVD.

Le tournage des clips cet été à Agadir, ainsi que les efforts pour leur diffusion ont montré la bonne collaboration dont ont fait preuve les différents acteurs de la lutte antipiratage. Mais cette campagne médiatique destinée au consommateur doit, pour porter ses fruits, être menée en parallèle à des actions à l'encontre des fabricants et commerçants d'œuvres piratées. Là encore les différents acteurs du secteur audiovisuel devront coordonner leurs actions autour d'un même objectif, celui de protéger la production artistique nationale, menacée par la banalisation du produit piraté.

Selwa Bargach

Source: L'Economiste

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=1426>